

30 mai 2022 – Les enfants sur la « butte à Ray-Mont », installation éphémère © Élisabeth Greene

# La santé publique, la justice sociale et la justice environnementale, les angles morts du développement territorial du secteur Assomption-Sud-Longue-Pointe

« Les êtres humains dépendent entièrement de la nature — pour leur survie et leur bien-être. Et les solutions fondées sur la nature, telles que la protection des forêts et des milieux humides, sont indispensables afin d'éviter les pires effets du changement climatique. » - La Fondation David Suzuki

Mémoire déposé à l'Office de consultation publique de Montréal Réflexion 2050 par Josée Desmeules, militante Mobilisation 6600 Parc-Nature MHM

#### Table des matières

#### 1. Mobilisation 6600 Parc-nature MHM 1.1 Qui sommes-nous ..... p.4 1.2 Nos actions ..... p.4 1.3 Notre Parc-nature .... p.4 2. Les territoires discutés 2.1 Passé industriel ..... p.6 2.2 Le secteur Assomption-Sud-Longue-Pointe ..... p.6 2.3 Viauville .... p.7 2.4 L'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve ..... p.7 3. Les projets prévus dans le secteur Assomption-Sud-Dickson 3.1 Le prolongement de la rue Souligny et du boulevard Assomption ..... p.8 3.2 La construction d'un poste de transformation électrique d'Hydro-Québec ..... p.12 3.3 Le Viaduc Notre-Dame du Port de Montréal ..... p.13 3.4 Le projet Ray-Mont Logistiques ..... p.14 4. Santé publique 4.1 Bref portrait d'Hochelaga-Maisonneuve ..... p.17 4.2 Les enjeux de santé publique ..... p.19 4.3 Mercier-Hochelaga-Maisonneuve est un îlot de chaleur .... p.20 4.4 Les nuisances annoncées et leurs impacts sur la santé .... p.22 4.5 Que recommande l'OCPM sur la « Vision de développement économique et urbain du secteur Assomption Sud-Longue-Pointe » en 2019 ? .... p.23 4.6 Et que propose la Ville de Montréal pour son « Éco » parc Industriel de la Grande Prairie ? ..... p.24 5. Que disent les experts? 5.1 L'Observatoire des milieux de vie de l'UQAM ..... p.25 5.2 Des médecins reconnaissent la légitimité de nos inquiétudes et de nos demandes ..... p.26 5.2.1 Dre Claudel Pétrin-Desrosiers (médecin de famille et présidente de l'Association québécoise des médecins pour l'environnement) et les professionnels de la santé du CLSC Hochelaga-Maisonneuve ..... p.26 5.2.2 Dre Mylène Drouin, directrice de la Direction régionale de la santé publique de Montréal 5.2.3 Mobilisation 6600 Parc-nature MHM, de l'AQME et de la Ville de Montréal réitèrent leur demande pour la tenue d'un BAPE ..... p.27 6. Le quartier Hochelaga-Maisonneuve uni avec Mobilisation Parc-Nature MHM et les députés ..... p.28 7. Une lutte pour la justice sociale et la justice environnementale - De grands organismes prennent la parole 7.1 La Fondation David Suzuki ..... p.31

- 7.2 Cinq organismes\* experts demandent une Évaluation d'impacts sur la santé et nous devons le « Poumon Noir » de Montréal .... p.33
- \* Association pour la santé publique du Québec, Association québécoise des médecins pour l'environnement, le Conseil régional en environnement de Montréal, Nature Québec et la Fondation David Suzuki
- 7.3 Le Centre québécois du droit de l'environnement propose la tenue d'une Évaluation environnementale régionale .... p.34
- 8. L'affrontement de deux visions du développement du territoire ...p.36
  - 8.1 L'écoquartier de Lachine-Est ..... p.37
  - 8.2 L'influence du Service de développement économique ..... p.37
  - 8.3 Les priorités de la Chambre de commerce du Montréal Métropolitain ..... p.38
- 9. Une vision de développement et une règlementation qui ne s'améliorent pas avec le temps
  - 9.1 Le passé et le présent .... p.39
  - 9.2 Et qu'est-ce que la Ville de Montréal propose pour le secteur ASLP en 2050 ? ..... p.40
- 10. Des gains, oui il y en a, mais il faut faire beaucoup plus, il faut faire mieux et beaucoup plus vite ..... p.42
- 11. Une lutte légitime et reconnue ..... p.43
- 12. « Prescri-Nature », la solution mise de l'avant par l'Association québécoise des médecins pour l'environnement et Dre Claudel Pétrin-Desrosiers ..... p.44
- 13. Les demandes ..... p.46
- 14. Conclusion
  - 14.1 À quoi ressemblera le site Assomption-Sud-Dickson dans quelques années ? ..... p.48
    - 14.1.1 La vision industrielle proposée par Ray-Mont Logisitiques ..... p.49
    - 14.1.2 La vision socialement et environnementalement juste proposée par la Mobilisation 6600 Parc-nature MHM ..... p.49

#### 1. Mobilisation 6600 Parc-nature MHM

#### 1.1 Qui sommes-nous?

Mobilisation 6600 est un mouvement citoyen décentralisé qui lutte

- contre l'implantation du projet-catastrophe Ray-Mont Logistiques, une plateforme intermodale de transbordement de produits agricoles pour exportation, à environ 100 mètres du CHSLD Grace Dart, de deux coopératives d'habitation et du quartier densément peuplé de Viauville,
- pour la préservation des espaces verts, des milieux humides et des friches industrielles existantes et la création d'un Parc-Nature dans le quartier Mercier-Hochelaga-Maisonneuve,
- pour la réduction des nuisances sur tout le territoire Assomption-Sud-Longue-Pointe
- et l'amélioration et la préservation de la santé individuelle et publique

La Mobilisation n'a pas de statut officiel, ni de financement. Elle est dirigée par un noyau d'une douzaine de personnes. Leurs parcours de militance sont différents et leurs motivations sont diversifiées. Les militants sont libres de proposer ou d'organiser des initiatives, des évènements.

#### 1.2 Nos actions

Les militants de la Mobilisation organisent des activités d'éducation populaire, des visites guidées du secteur, des activités familiales récréatives et ludiques d'occupation du territoire et des manifestations. Ils rencontrent des politiciens pour les sensibiliser aux enjeux du territoire. Ils offrent des conférences, des entrevues, rédigent des lettres d'opinion, des documents de présentation et des mémoires. Ils réalisent des installations éphémères, ils organisent des BBQ, des spectacles de musique, de cirque, des soirées d'écriture et de poésie. Ils tissent des liens avec des organismes locaux, des groupes militants et plus récemment avec de grands organismes experts en santé, santé publique et en environnement.

#### 1.3 Notre Parc-nature

Notre Parc-nature est situé sur le territoire Assomption-Sud-Dickson. À l'ouest, il est bordé par la gare de triage du CN et à l'est par la rue Dickson, au nord par les rues Hochelaga et Souligny et au sud par la rue Notre-Dame. Le futur boulevard Assomption, entre Hochelaga et Notre-Dame n'existe pas dans notre vision.

Lorsqu'on rêve de notre Parc-nature, il existe en deux formats. Dans sa version la plus modeste (périmètre marqué par les lignes rouges), il inclut :

- Les Boisé Steinberg, Vimont et Grace Dart
- Le terrain Assomption-Sud (Ray-Mont Logistiques)
- La friche ferroviaire Viauville (gare de triage Longue-Pointe)
- Et trois corridors verts, à l'ouest l'antenne Longue-Pointe, à l'est l'emprise ferroviaire Souligny et vers le nord l'emprise ferroviaire vers le secteur Espaces pour la vie.

Notre rêve de Parc-nature grand format, s'étire plus loin vers l'est (périmètre supplémentaire marqué par les lignes oranges), il inclut :

- Les terrains inutilisés du côté ouest de la rue Dikson
- Le terrain en friche au coin Dickson et Souligny, où la STM prévoit installer un nouveau dépôt pour ses autobus électriques
- La friche Dubo
- Le parc Rougement dans Guybourg,

Avec un Parc-nature aussi grand, la cible pour un indice de canopée de 25% fixée par la Ville de Montréal serait à portée de main.



#### 2. Territoires discutés

#### 2.1 Passé industriel

L'héritage industriel est lourd et a laissé derrière lui de nombreuses conséquences, en particulier des friches industrielles contaminées, une population moins scolarisée que la moyenne montréalaise et à la santé plus précaire.

Le territoire Assomption-Sud-Dickson a entre autres accueilli depuis le début du 20<sup>e</sup> siècle plusieurs industries lourdes aux activités polluantes :

- La gare de triage Longue-Pointe du CN (1903 )
- La Fonderie Canadian Steel (1912-2004)
- La Canadian Vickers (1911-1988)
- L'incinérateur Dickson (1955-1978)
- La Montreal Locomotives Works (1883-1985)

Au sud, le secteur est bordé par Port de Montréal qui monopolise la quasi-totalité des berges du fleuve Saint-Laurent dans l'est de la Ville, 23 des 26 kilomètres, et qui poursuit l'accroissement de ses activités jusqu'en 2025 où il aura atteint la capacité maximale de son site.

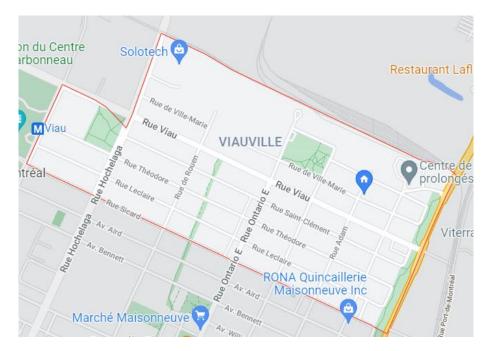
#### 2.2 Le secteur Assomption-Sud Longue-Pointe

La Ville souhaite y implanter le « « Éco » parc Industriel de la Grande-Prairie (ÉIGP). La superficie totale de cette zone est de 3 km². ASLP compte deux quartiers résidentiels enclavés, Guybourg et Haig-Beauclerk où vivent environ 1600 familles. Le quartier Viauville est situé à l'ouest du secteur ASLP. Environ 2400 familles y vivent. (à gauche de la ligne rouge sur la carte ci-dessous).



#### 2.3 Viauville

Le quartier a été fondé en 1892, il est situé à la limite est du quartier Hochelaga-Maisonneuve. Il est bordé, à l'est par la gare de triage Longue-Pointe du CN et la future plateforme intermodale de transbordement de marchandises agricoles pour exportation de Ray-Mont Logistiques. Au sud on retrouve la rue Notre-Dame et le Port de Montréal.



#### 2.4 L'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve



#### 3. Les projets prévus dans le secteur Assomption-Sud-Dickson

#### 3.1 Le prolongement de la rue Souligny et du boulevard Assomption

Le plan d'urbanisme de la Ville de Montréal de 2004 et le chapitre de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve ajouté en août 2005 prévoient du développement industriel et la construction de grandes infrastructures sur le territoire Assomption-Sud-Dickson.

http://ville.montreal.gc.ca/portal/page? pageid=2761,142423894& dad=portal& schema=PORTAL

Ça devrait être un point tournant dans la vision du développement territorial du secteur Assomption-Sud puisque la Canadian Steel Foundries (CSF) a cessé ses activités et que la gare de triage Longue-Pointe du CN est de moins en moins occupée.

Les points saillants du document de l'arrondissement sont :

« Objectif 1 – Développer les secteurs de l'Assomption et Dickson en favorisant la création d'emplois Les secteurs d'emplois Le secteur Dickson (ou Assomption Sud) offre 48 hectares de terrains vacants ou abandonnés propices au développement économique. Son attractivité sera considérablement améliorée grâce au prolongement du boulevard de L'Assomption et de l'avenue Souligny. » p.8

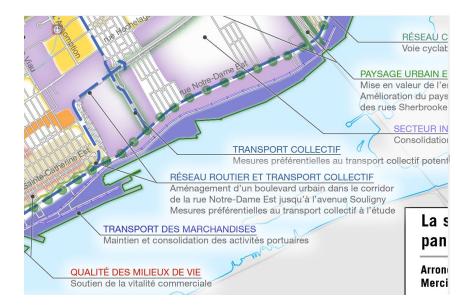
• Interdire l'industrie lourde et le commerce lourd dans le secteur Dickson.

Il semble que ce changement de zonage n'ait pas été réalisé. Les conséquences seront importantes. Cette décision permettra à Ray-Mont Logistiques d'acquérir, en janvier 2016, le terrain de la CSF, où il pourra implanter ses activités sans mesure de mitigation des nuisances à un peu plus de 100 mètres d'un CHSLD (253 lits), de cinq bâtiments appartenant à 2 coopératives d'habitation et totalisant 119 logements et du quartier de Viauville.

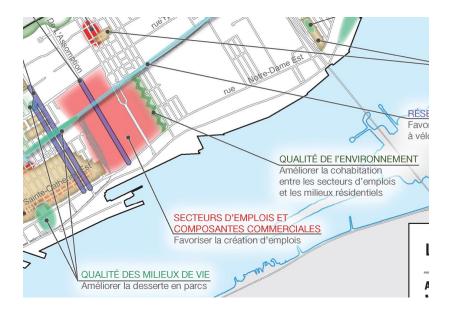
« Objectif 2 – Améliorer la cohabitation entre les secteurs d'emplois et les secteurs résidentiels

• Examiner la possibilité de protéger le bois aux abords du triage de Longue-Pointe, à l'est de la rue Vimont » (réalisé en Juin 2021 et aujourd'hui connu sous le nom de Boisé Vimont).

Les intentions sont illustrées sur des cartes. On voit sur la première ci-dessous, le projet pour la construction d'un boulevard urbain ENTRE la gare de triage Longue-Pointe et le quartier de Viauville pour raccorder la rue Notre-Dame à la rue Souligny.



Sur cette deuxième le projet de prolongement du boulevard Assomption qui lui sera aménagé quelques centaines de mètres plus loin. On constate aussi qu'aucune mesure n'est prévue pour améliorer la cohabitation entre les secteurs d'emplois et Viauville.



En janvier 2019, l'administration Plante présente : « Éco » parc industriel de la Grande Prairie Document d'information sur le développement économique et urbain du secteur Assomption Sud—Longue-Pointe ».

#### Aux détours des divers engagements tel que :

 « Une cohabitation harmonieuse entre les activités industrielles et les secteurs résidentiels : les créneaux industriels privilégiés se caractérisent notamment par leurs faibles nuisances

- environnementales. Plus spécifiquement, la Ville voudra doter le secteur d'entreprises qui émettent de faibles niveaux de bruit et de polluants atmosphériques »
- D'objectif d'«Offrir un cadre de vie de qualité limitant les nuisances et assurant une gestion écologique du territoire »
- « Le réaménagement devrait impérativement comprendre des exigences environnementales élevées en matière de verdissement, de gestion des eaux pluviales et de réduction des îlots de chaleur. Certains ont mentionné l'idée d'une zone tampon verte entre les industries et les quartiers résidentiels. »

on retrouve la reconnaissance que « La zone de Viauville, bien que située à l'extérieur du territoire d'étude, subit également les effets pernicieux des nuisances générées par les entreprises riveraines. ». Le document contient une carte qui illustre le « nouveau tracé » du projet de prolongement de la rue Souligny et du boulevard Assomption change de forme. Il y a maintenant une boucle autoroutière prévue dans le Boisé Steinberg.



Les bonifications du réseau routier

44 Document de présentation l'ÉCOPARC INDUSTRIEL DE LA GRANDE PRAIRIE

#### Ce projet de prolongement de ces deux routes est :

« Élaboré conjointement par le ministère des Transports du Québec (MTQ), l'Administration portuaire de Montréal (APM) et la Ville de Montréal, ce projet constitue un élément-clé pour la mise en valeur du secteur et de ses abords. Plus spécifiquement, la Ville entend prolonger le boulevard de l'Assomption, vers le sud, jusqu'à la rue Notre-Dame Est. De son côté, le MTQ souhaite améliorer le transit régional entre l'autoroute 25 et le centre-ville via l'avenue Souligny et la rue Notre-Dame Est. Enfin, l'APM compte investir pour faciliter l'accès au réseau supérieur (avenue Souligny et autoroute 25) pour les camions desservant les infrastructures portuaires, notamment dans la foulée de la mise en service du terminal Viau, son plus récent terminal de conteneurs, situé à proximité. »

https://ocpm.qc.ca/sites/default/files/pdf/P93/3.1 - assomption-sud longuepointe lowres.pdf

En novembre 2019, en entrevue dans le magazine Les Affaires, le maire de l'arrondissement M. Pierre Lessard-Blais souligne de nouveau que les objectifs de développement de l'ÉIGP ne vise qu'à limiter les nuisances pour les citoyens et que l'efficacité du camionnage et du Port de Montréal sont priorisés.

«Malgré cela, nous ne sommes pas particulièrement restrictifs sur le type d'entreprise qui s'établira dans l'Écoparc ... Mais nous voulons des projets structurants qui limiteront les nuisances pour les citoyens, ... MHM prévoit certaines mesures pour améliorer la situation, notamment le prolongement du boulevard de l'Assomption et de l'avenue Souligny. Celui-ci permettra à terme une connexion directe du Port de Montréal au réseau autoroutier. Un grand avantage pour le camionnage.»

https://www.lesaffaires.com/dossier/transport-et-logistique/un-nouvel-ecoparc-industriel-attendudans-l-est-de-montreal/613165

Heureusement la mobilisation citoyenne s'oppose au tracé et dénonce la destruction d'un espace vert existant au profit d'infrastructures routières. En octobre 2020, la Ville de Montréal annonce que le tracé de boucle autoroutière est abandonné. En octobre 2022, nous attendons toujours le tracé de remplacement.

Un document intitulé: « VILLE DE MONTRÉAL ÉTUDE DU CLIMAT SONORE DANS LE SECTEUR DE PLANIFICATION ASSOMPTION SUD-LONGUE-POINTE MARS 2019 » déposé dans le cadre de l'OCPM de 2019 pour le secteur ASLP présente un tableau « Variations du trafic routier » à la page 23 et l'annexe C, il donne une idée du nombre de véhicules anticipés sur les différents axes routiers et la répartition véhicules / camions.

Tableau VII Trafics routiers considérés pour les simulations

Trafic (véh/j)	Orientation	Configuration actuelle	Configuration n°1	Configuration n°2	Configuration n°3
Rue Notre-Dame	Est	26 640	22 582	22 727	22 582
Est	Ouest	24 624	21 071	21 216	21 071
A C. Pres	Est	26 530	28 554	28 699	28 899
Avenue Souligny	Ouest	26 530	28 303	28 448	28 648
Rue Dickson	Nord	27 312	9 102	9 392	9 102
	Sud	17 016	1 702	1 992	1 702
A.,ta 25	Nord	64 512	64 512	64 512	64 512
Autoroute 25	Sud	64 512	64 512	64 512	64 512
Rue des Futailles	Nord / Sud	4 800	8 596	8 596	8 596
Prolongement du	Nord	-	22 843	22 843	22 843
Boulevard de l'Assomption	Sud	-	18 868	18 868	18 868

« Les données de trafic routier actuel ont été obtenues à partir de documents fournis par la Ville de Montréal et de l'Atlas des transports du Ministère des Transports. ... Le trafic ferroviaire n'a pas été considéré puisqu'il est négligeable. En effet, il n'y a que 2 passages de trains par semaine, ce qui ne fait pas augmenter le niveau de bruit moyen sur de grandes durées.

Configuration n°1: Prolongement du boulevard de l'Assomption

Configuration  $n^2$ : Prolongement du boulevard de l'Assomption et ajout des activités du nouveau centre de transport de la STM (dépôt de bus)

Configuration n°3 : Prolongement du boulevard de l'Assomption et ajout des activités de l'Écoparc. »

https://ocpm.qc.ca/sites/default/files/pdf/P93/3.4-analyse acoustique assomption sud.pdf

		Configu actu		Configu n	uration °1	Configu n°	uration 2	Configu n°	
Voie	Orientation	Véhicules (Nb/jour)	Camions lourds (%)						
Rue	Est	26 640	19	22 582	4	22 727	5	22 582	4
Notre- Dame Est	Ouest	24 624	18	21 071	4	21 216	4	21 071	4
Avenue	Est	26 530	9	28 554	23	28 699	23	28 899	22
Souligny	Ouest	26 530	9	28 303	21	28 448	21	28 648	21
Rue	Nord	27 312	21	9 102	21	9 392	22	9 102	21
Dickson	Sud	17 016	13	1 702	13	1 992	17	1 702	13
Autoroute	Nord	64 512	5	64 512	5	64 512	5	64 512	5
25	Sud	64 512	5	64 512	5	64 512	5	64 512	5
Rue des Futailles	Nord / Sud	4 800	11	8 596	51	8 596	51	8 596	51
Prolonge ment du	Nord	-	-	22 843	23	22 843	23	22 843	23
boulevard de l'Assompti on	Sud	-	-	18 868	21	18 868	21	18 868	21

Note importante : Est-ce que ces données prennent en compte la circulation de camions sur le Viaduc Notre-Dame du Port de Montréal (1450 camions/jour), ni celle provenant des activités de Ray-Mont Logistiques (1000 déplacements /jour) ?

#### 3.2 La construction d'un poste de transformation électrique d'Hydro-Québec

En avril 2019, Hydro-Québec dévoile une étude d'impact pour la construction d'un nouveau poste de transformation. Plusieurs sites ont été évalués et celui retenu est localisé dans la portion nord-ouest du Boisé Steinberg.

Les militants font de nouveau entendre leur incompréhension. Pourquoi est-il nécessaire de détruire un des derniers espaces verts existants alors que des lots vacants et asphaltés sont disponibles dans le secteur, de l'autre côté de la rue ?



<u>DERNIÈRE HEURE</u> – Le 24 octobre 2022, Hydro-Québec annonce que le projet s'installera de l'autre côté de la rue Hochelaga et qu'elle vendra cette portion du Boisé Steinberg à la Ville de Montréal. La préservation d'environ 35% du Boisé Steinberg est garantie.

#### 3.3 Le Viaduc Notre-Dame du Port de Montréal

Le 4 février 2021, l'Administration Portuaire de Montréal présente « *NOUVEAU LIEN ROUTIER VERS L'AVENUE SOULIGNY - ÉVALUATION DES EFFETS ENVIRONNEMENTAUX ».* 

« Le nouveau lien routier sera constitué d'un viaduc traversant la rue Notre-Dame Est qui se reliera au prolongement du boulevard de l'Assomption et d'un pont (passage supérieur) au-dessus des voies ferroviaires dans l'emprise du Port de Montréal. À terme, le nouveau lien routier se raccordera au futur prolongement du boulevard de l'Assomption (un projet de la Ville de Montréal), une fois que celui-ci sera construit. Dans l'intérim, le Projet inclut également la construction d'un chemin temporaire de liaison entre le lien routier et la rue Dickson, en attendant que le lien routier puisse se raccorder au futur prolongement du boulevard de l'Assomption. »

« Une fois le prolongement du boulevard de l'Assomption construit, les camions se destinant au Terminal Viau entreront dans le port via le lien routier puis par le prolongement du boulevard de l'Assomption. Il est important de noter que l'accès au port par camion au niveau de la rue Viau sera interdit une fois le lien routier mis en service (sauf pour les véhicules d'urgence). »



Malgré nos inquiétudes, aucune opposition citoyenne ne peut empêcher la réalisation de ce projet. Les citoyens ont tout de même obtenu que le tracé soit révisé afin d'éloigner la route du CHSLD et des résidences.



Le viaduc servira de sorties aux camions quittant le Port. Environ 1 450 camions par jour l'emprunteront, du lundi au vendredi, entre 6h00 et 22h00.

https://www.port-montreal.com/fr/component/edocman/449-rapport-eee-sans-les-annexes/view-document

#### 3.4 Le projet Ray-Mont Logistiques

Ray-Mont Logistiques opère depuis quelques décennies une plateforme intermodale de transbordement de marchandises agricoles dans Pointe St-Charles à Montréal. Les nuisances et les problèmes de

cohabitation avec les résidents, tout juste de l'autre côté de la rue Wellington, sont bien connus par la Société de développement communautaire locale et l'arrondissement du Sud-Ouest.

L'achat du terrain Assomption-Sud ne vise pas que le simple déménagement des activités de l'entreprise. Le terrain est 5 fois plus grand que celui de Pointe St-Charles et permet une très importante augmentation des volumes, ils seront multipliés de 10 à 15 fois. Assomption-Sud deviendra un secteur à très faible densité d'emploi puisque Ray-Mont Logistiques ne créera qu'un total de 200 emplois directs et indirects.

#### Ligne du temps

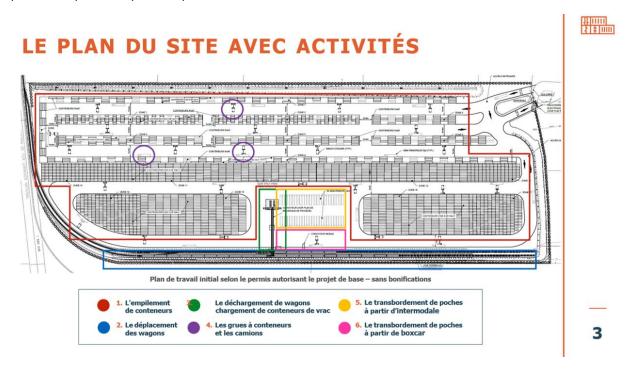
15 janvier 2016 – Achat du terrain en friche de la Canadian Steel Foundries par Gaïa Qc Inc. et Ray-Mont Logistiques (RML) pour 20 250 000\$.

21 mars 2016 – Les élus et des préposés de la Direction de l'aménagement urbain et du service aux entreprises (DAUSE) rencontrent des représentants de RML. Ils annoncent que la présence de l'entreprise dans l'arrondissement n'est pas désirée. Dans la poursuite en dommages et intérêts déposée en avril 2021, il est dit « Il appert que la Ville préfèrerait que le Terrain Notre-Dame demeure un terrain en friche que les résidents de MHM peuvent continuer d'utiliser sans que la Ville ait à défrayer les coûts d'acquisition, de réhabilitation, d'aménagement et d'entretien d'un parc ou d'un espace vert ».

30 janvier 2017 – Dépôt de la demande de permis de construction à l'arrondissement MHM

7 mars 2017 – La Direction de l'aménagement urbain et du service aux entreprises (DAUSE) refuse d'émettre le permis

6 avril 2017 – Gaïa et RML déposent une demande introductive d'instance contre la Ville de Montréal et dépose ce plan pour la plateforme intermodale de transbordement de marchandises agricoles pour exportation qu'ils comptent implanter sur le site.



- 29 janvier 2018 Approbation du Plan de réhabilitation du MELCC
- 15 au 17 mai 2018 Auditions en Cour supérieure
- 29 juin 2018 La Cour supérieure tranche en faveur de Gaïa et RML.
- 9 août 2018 La Ville de Montréal décide d'aller en appel
- 19 novembre 2020 Représentations en Cour d'appel
- 14 janvier 2021 Gaïa et RML gagnent une deuxième fois contre la Ville de Montréal
- 26 janvier 2021 RML obtient un certificat d'occupation émis par MHM
- 26 février 2021 Dépôt de la Demande introductive d'instance. Gaïa Qc Inc et RML poursuivent la Ville de Montréal pour la somme de 373 millions \$ à parfaire.

#### Le projet

- À moins de 150 mètres du CHSLD Grace Dart (253 lits) et de 5 bâtiments appartenant à 2 coopératives d'habitation (119 logements)
- Seulement 200 emplois directs et indirects
- Terrain asphalté de 2.5 millions de pieds carrés (environ 240 000 mètres carrés ou 23 hectares)
- Opération 24 heures par jour, 7 jours par semaine
- Entreposage sur le site de 10 000 conteneurs empiler 8 de haut si vide et 5 de haut si chargé
- Camionnage 1 000 déplacements par jour
- Réception et retour de 100 wagons de train par jour
- Transbordement de grains et de céréales
- Opérations de ponts roulants et de grues
- Aucune mesure de mitigation des nuisances prévue
- Nuisances annoncées : îlot de chaleur, bruit, vibrations, poussières, pollution atmosphérique / visuelle / lumineuse, vermine et parasites

#### 4. Santé publique

#### 4.1 Bref portrait d'Hochelaga-Maisonneuve

La gentrification, amorcée depuis plusieurs années dans Hochelaga-Maisonneuve, cache une réalité plus sombre, le quartier reste un secteur où plusieurs indices de défavorisation sont élevés. Les effets de la pandémie de COVID, le manque de médecins de famille, le manque de logements sociaux et abordables, l'augmentation démesurée du coût de location des logements, les écoles en piteux état, l'inflation en particulier sur les coûts des aliments, tous ces facteurs fragilisent même des familles qui « allaient bien ». Les organismes communautaires et sociaux se font réno-exproprier et les banques alimentaires ne suffisent pas à la demande. Ça craque de partout. Les problèmes psychologiques et mentaux, parents pauvres du réseau de la santé, augmentent.

Les statistiques ci-dessous ont été publiés en 2019. On ne peut que croire que la situation s'est détériorée.

• Espérance de vie à la naissance de 76,7 ans, soit 6,1 ans de moins que la moyenne montréalaise.

Cependant certaines données révélées par Radio-Canada, situe l'écart à 9 ans.

https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/765569/esperance-vie-est-montreal-ouest-ciusss-est-ile

- 28,7 % des ménages vivent en situation de faible revenu
- 74,3 % des ménages sont locataires, une baisse de 6,8 % depuis 2006
- Revenu médian local de 42 156 \$, alors qu'à l'échelle de la Ville de Montréal il est de 61 790 \$
- Avec 28,7 % de la population d'Hochelaga-Maisonneuve en situation de faible revenu, l'accessibilité géographique et économique d'aliments frais et sains est primordiale.
- L'indice de canopée pour l'arrondissement Mercier Hochelaga Maisonneuve est de 13% alors que le taux montréalais se situe à 20%. Un faible couvert végétal peut occasionner plusieurs externalités négatives sur un milieu, la plus fréquente étant une vulnérabilité face aux chaleurs accablantes.

Mise à jour : Un document illustrant la canopée dans le secteur ASLP en 2015.

« Selon des données de 2015, le couvert arborescent occupe 18,4 hectares du secteur Assomption Sud-Longue-Pointe (388,7 hectares). L'indice de canopée s'établit, selon la méthode de calcul, à 4,73% (couvert arborescent/sur la surface totale du territoire d'étude). Pamela Echeverria, Ph.D. Conseillère en aménagement Direction de l'urbanisme Service de l'urbanisme et de la mobilité Ville de Montréal 303, rue Notre-Dame Est, 5e étage Montréal, QC, H2Y 3Y8 »

Depuis la végétation sur le terrain Assomption-Sud (Ray-Mont Logistiques) a été rasée.

Il faudra beaucoup plus que la sauvegarde d'environ 1/3 du Boisé Steinberg, annoncée le 24 octobre 2022, pour que la cible de 25% de canopée soit atteinte sur le territoire ASLP.



- Déficit d'espaces verts : HM compte 1,34 hectares d'espaces verts pour 1000 résident.e.s alors que la norme urbaine est de 2,5 hectares.
- Lors de la vague de chaleur intense qui a eu lieu à Montréal à l'été 2018 (30 juin au 5 juillet), MHM s'est avéré être l'un des plus mortels en ce sens, 53 % des décès totaux de cette période étant attribués à la chaleur.
  - Les problèmes de santé les plus fréquents parmi les personnes dont le décès est probablement lié à la chaleur sont l'hypertension (31,8 %), le diabète (25,8 %), les troubles psychotiques (25,8 %), l'obésité (18,2 %), la dyslipidémie (18,2 %), l'alcoolisme (18,2 %), les maladies pulmonaires (16,7 %), et l'insuffisance cardiaque (16,7 %).
  - En plus de facteurs de vulnérabilité individuels, le lieu de résidence peut augmenter le risque de souffrir de la chaleur pour certains Montréalais. L'enquête épidémiologique montre que les personnes vulnérables qui habitaient dans des îlots de chaleur étaient 2 fois plus à risque de décès en lien avec la chaleur que ceux qui n'y habitaient pas.

https://santemontreal.qc.ca/fileadmin/user\_upload/Uploads/tx\_asssmpublications/pdf/publications/Enquete\_epidemiologique\_-

Vague de chaleur a l ete 2018 a Montreal version15mai EUSHV finale.pdf

 Prévalence de maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC) plus importante que le reste du CIUSSS de l'Est-de-l'île-de-Montréal ainsi que de l'ensemble du territoire montréalais. Les facteurs de risque expliquant la MPOC: l'exposition à la pollution atmosphérique, à des produits irritants et/ou chimiques ainsi que le tabagisme et l'exposition à la fumée secondaire.

Source: Portrait du quartier 2019 par LTQHM

https://www.ltghm.org/images/HM 2019 Portrait de quartier LTQHM 2020 compressed.pdf

#### 4.2 Les enjeux de santé publique

Comme déjà mentionné, les projets polluants et socialement déstructurants s'accumulent dans le secteur Assomption-Sud-Dickson. Le CHSLD Grace Dart, les coopératives d'habitation et le quartier de Viauville sont aux premières loges de ce désastre.



Nous sommes préoccupés, d'abord et avant tout, par l'augmentation significative de la circulation de voitures et de camions qu'engendrera la construction d'infrastructures routières importantes ;

- le prolongement de la rue Souligny vers l'est (29 000 véhicules / jour) qui se rapproche ainsi de notre quartier,
- le prolongement du boulevard Assomption vers le sud (19 000 véhicules / jour)

Le tout s'ajoutant à la circulation routière déjà intense sur la rue Notre-Dame (44 000 véhicules / jour), au camionnage additionnel après la mise en service du Viaduc Notre-Dame du Port de Montréal (1450 camions / jour), à l'implantation de Ray-Mont Logistiques (1000 camions / jour) et l'arrivée / départ quotidien d'un train de 100 wagons.

Le bruit, les vibrations, la poussière et l'émission de GES entraîneront des répercussions sévères sur la santé des citoyens qui habitent le secteur. Il nous apparait totalement incompréhensible que l'arrondissement et la Ville de Montréal ne soient pas sensibles à notre demande de revoir entièrement la planification du secteur. Au cours des derniers mois, un employé de la DAUSE, a affirmé que pour le bien-être collectif, certains doivent subir des inconvénients. En toute honnêteté, les inconvénients semblent beaucoup trop nombreux, et trop lourds de conséquences pour le quartier de Viauville. La poursuite de développement tel qu'il est actuellement prévu est irresponsable.

Les atteintes à la santé publique et à la qualité de vie s'amplifient et se complexifient avec l'implantation de Ray-Mont Logistiques. La création d'un îlot de chaleur de 2.5 millions de pieds carrés où seront entreposés jusqu'à 10 000 conteneurs aura des conséquences désastreuses voir catastrophiques sur les plus vulnérables. Le bruit, la pollution atmosphérique, l'émission de poussières et de GES seront constants, sans arrêt, 24 heures par jour et 7 jours par semaine. La luminosité requise pour les opérations nocturnes risque d'affecter le sommeil des riverains. La présence de vermines et de parasites, additionnée aux poussières et GES, affectera inévitablement la qualité de l'air.

#### 4.3 Mercier-Hochelaga-Maisonneuve est un îlot de chaleur

Les quartiers résidentiels du secteur ASLP figurent parmi les 10 pires îlots de chaleur de l'île de Montréal. La situation est bien documentée par plusieurs sources différentes.



https://geoegl.msp.gouv.qc.ca/igo2/apercu-qc/?context=inspq

Le 13 juillet 2022, Radio-Canada met en ligne un outil « *Voici qui vit dans les pires îlots de chaleur de votre ville* ». À droite, les résultats pour le quartier Viauville, à gauche ceux pour les enclaves Guybourg et Haig-Beauclerk.

https://ici.radio-canada.ca/info/2022/07/ilots-chaleur-villes-inegalites-injustice-changements-climatiques/





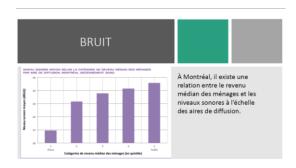
Quelques jours plus tard, le 15 juillet 2022, le journal Métro présente «Des îlots de chaleur aux quatre coins de l'île de Montréal ». Trois des 10 pires îlots de chaleur à Montréal sont dans Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

https://journalmetro.com/actualites/montreal/2863997/des-ilots-chaleur-aux-quatre-coins-lile-demontreal/

\_Avec toutes ces données en main, comment justifier le manque d'engagement de la Ville de Montréal pour améliorer la situation? Pourquoi la Ville et l'arrondissement poursuivent la priorisation du développement industriel et des infrastructures au profit de la détérioration des conditions de vie des humains qui habitent déjà le territoire ?

#### 4.4 Les nuisances annoncées et leurs impacts sur la santé

<u>Le bruit</u>: dérangement, perturbation du sommeil, problèmes cardiaques (exposition long terme), hypertension, accident vasculaire cérébral (AVC), crise cardiaque



#### <u>La pollution de l'air</u>:

- Problèmes respiratoires et pulmonaires: asthme, allergies, maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC)
- Problèmes cardiaques: angine de poitrine, arythmie, crise cardiaque, insuffisance cardiaque, hypertension, accident vasculaire cérébral (AVC)

<u>La chaleur</u>: inconforts, faiblesses, troubles et perte de la conscience, crampes, coups de chaleur, aggravation des maladies chroniques existantes

Certaines personnes sont plus à risque de subir les impacts de la chaleur.

#### <u>Îlot de chaleur</u>:

- Zone intra-urbaine dont la température de l'air ou de surface est plus élevée que dans les autres zones du même milieu urbain (ex : une aire de stationnement asphaltée
- Cette différence de température peut atteindre plus de12°C.

#### Perte des espaces verts et minéralisation des sols

#### Impacts sur la santé:

- Augmentation de l'exposition à la chaleur, à la pollution de l'air et au bruit
- Augmentation des allergies saisonnières
- Risque de diminution de l'activité physique
- Risque d'impacts psychosociaux négatifs

#### Impacts environnementaux

• Perte de biodiversité

• Risque d'une moins bonne gestion des eaux de pluie

<u>Augmentation de la circulation routière</u>: pollution de l'air, gaz d'échappement, usure des pneus et de la chaussée, soulèvement de poussières, diminution de la sécurité routière, augmentation des accidents de la route, diminution du transport actif (et de l'activité physique), bruit

Pollution lumineuse: peut affecter la qualité du sommeil et les rythmes circadiens

Évidemment l'augmentation des nuisances peut entraîner une dévitalisation des quartiers, les enjeux pour le quartier et la santé collective sont :

- Diminution de sentiment d'appartenance
- Diminution du capital social
- Diminution de la mixité sociale
- Déplacement de certaines personnes (possibilité d'exode vers les banlieues)
- Diminution de la sécurité/augmentation de la criminalité

#### En conclusion

- Multiplication des sources de nuisances = multiplication des risques à la santé pour les personnes exposées
- Les impacts peuvent varier selon la sensibilité des personnes et intensité de l'exposition
- La dévitalisation d'un quartier peut être le résultat d'un manque de planification et d'un manque de mitigation des nuisances.
- L'enclavement est une caractéristique des quartiers qui doit être prise en compte dans le développement du secteur.

#### Source:



Cohabitation et santé - 28 octobre 2021 - D

## <u>4.5 Que recommande l'OCPM sur « Vision de développement économique et urbain du secteur</u> Assomption Sud-Longue-Pointe » ?

L'OCPM tient une consultation publique en 2019 et dépose son rapport en septembre 2019. Les deux premières recommandations vont exactement dans le sens de nos demandes :

<u>Recommandation #1</u> - Afin d'améliorer la qualité de vie des résidents et riverains du secteur et de regagner leur confiance, la commission recommande d'agir dès maintenant **pour réduire les nuisances actuelles**, avant même la mise en place du projet d'Écoparc industriel.

<u>Recommandation #2</u> - La commission recommande que le projet d'Écoparc se donne comme **objectif à long terme de réduire et non pas seulement de limiter les nuisances**, sur tout le territoire de l'Assomption Sud—Longue-Pointe.

#### 4.6 Et que propose la Ville de Montréal pour son « Éco »Parc Industriel de la Grande Prairie ?

La Ville de Montréal a parmi ses engagements pour la mise en place de l'« Éco »parc industriel de la Grande Prairie d' :

« Offrir un cadre de vie de qualité **limitant les nuisances** et assurant une gestion écologique du territoire

- Limiter les nuisances dans les quartiers riverains
- Éloigner la source de bruit des zones sensibles ».

Cet « engagement » de « limiter les nuisances au maximum » est abondamment utilisé par l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et les élus Pierre Lessard-Blais et Alia Hassan-Cournol. Cet aveu d'échec est désespérant. C'est un manque d'ambition. C'est de l'indifférence envers les humains qui vont subir une situation imposée pour une vision dépassée du développement territorial. Cette attitude nous condamne à vivre dans un environnement où le pire est à venir. La situation est déjà mauvaise. Le secteur est appelé le « Poumon Noir de Montréal » par les experts en santé publique et en environnement et on nous fait comprendre que rien ne sera fait pour renverser la tendance.

En conclusion, la Ville démontre peu de sensibilité aux enjeux de santé publique soulevés par sa vision de développement territorial dans le secteur Assomption-Sud-Longue-Pointe et bien peu d'intérêt à envisager d'autres alternatives. Elle ira de l'avant avec ses projets d'asphalte, de béton, d'infrastructures routières, de camionnage intensif et de conteneurs. Tant pis pour les 4000 familles qui habitent autour.

#### 5. Que disent les experts?

#### 5.1 L'Observatoire des milieux de vie urbains (OMV) de l'UQAM

https://omv.esg.uqam.ca/section-recherche/milieu-de-vie-assomption-sud/

L'OMV conduit « un projet de recherche partenarial initié en 2021 et réalisé avec la collaboration et le soutien financier de la Ville de Montréal. Ce projet a pour but d'étudier la problématique de la planification urbaine, de l'aménagement et de la concertation entre les parties prenantes concernant les zones d'activités industrialo-portuaires et les milieux de vie urbains. »

Dans le cadre d'une recherche intitulée <u>« La transformation des parcs d'activités industrielles et les milieux</u> <u>de vie : Le cas du secteur Assomption-Sud – Longue-Pointe</u> », la publication de la Fiche Synthèse no. 1 «Démystifier l'écoparc industriel : caractéristiques et considérations principales » contient les résultats d'une analyse croisée comparant 134 sites d'écoparcs industriels au monde.

« Parmi les 134 cas cartographiés et retenus, 75% se trouvent en Europe, 12% en Amérique du Nord, 8% en Asie et 4% en Océanie (spécifiquement en Australie). Un seul a été identifié en Amérique du Sud. Aucun n'a été repéré en Afrique. Sur les 28 pays représentés, c'est l'Allemagne qui se démarque (17%; 22 cas), suivie par la France (14%; 18 cas). L'Italie possède 10 cas (8%), puis les États-Unis, l'Espagne et la Belgique en compte 8 chacun (6%). Les 6 cas identifiés au Canada (4%) sont le Technoparc Saint-Laurent de Montréal, l'Innoparc Albatros de Saint-Eustache et l'Écoparc industriel Daniel-Gaudreau de Victoriaville, le Pearson Ecobusiness Zone de Toronto, le Burnside Industrial Park d'Halifax et le Greenview Industrial Park de Calgary. »

#### Évaluation des caractéristiques des écoparcs industriels

Une analyse spatiale a été réalisée à partir des caractéristiques et des composantes spatiales qui sont jugées susceptibles de générer des enjeux de cohabitation, soit des risques industriels, des nuisances ou des enjeux d'acceptabilité sociale. Conséquemment, trois dimensions d'analyse ont été formulées :

- Caractérisation des activités industrielles : Classification des typologies d'activités industrielles, portuaires et logistiques situées à l'intérieur de l'écoparc industriel.
- Caractérisation des flux de circulation : Repérage des infrastructures routières, ferroviaires, portuaires et aéroportuaires situées à l'intérieur ou à proximité de l'écoparc industriel.
- 3) Caractérisation de l'intégration et de la proximité résidentielle : Évaluation du contexte d'implantation urbaine et de la proximité avec les secteurs résidentiels consolidés ou de dimension significative, dans des rayons de 250-m, 500-m et 1-km de l'écoparc industriel.

À l'aide d'une grille d'analyse, l'équipe de recherche a évalué de façon minutieuse la présence ou l'absence de ces diverses composantes à l'intérieur ou à proximité de chaque cas d'étude. À la suite, une cote de 0 à 3 a été attribuée pour chaque dimension, en fonction du degré de nuisances potentiellement générées. Ces cotes additionnées ont permis d'obtenir une cote globale, sur un maximum de 9 points, représentant le potentiel présumé de générer des conflits de cohabitation avec des usages résidentiels. Avant de décortiquer chaque dimension, les principaux constats issus de l'évaluation de cette cote globale sont présentés la prochaine page.

#### 

Elle conclut que le cas des quartiers résidentiels du secteur ASLP est le pire au monde en termes d'enjeux de cohabitation!

#### Analyse croisée

La caractérisation physico-spatiale des écoparcs industriels a donc été complétée par un croisement entre les trois dimensions d'analyse, en attribuant une cote globale à chaque écoparc industriel. Cet exercice a su montrer que la majorité des 134 écoparcs industriels cartographiés et analysés (56%; 74 cas) obtient une cote totale inférieure ou égale à 4. Ceci peut s'expliquer par la rareté des cas qui combinent à la fois des activités industrielles susceptibles de générer des risques, nuisances et conflits de cohabitation, des infrastructures de transport majeures et une implantation urbaine incluant des zones résidentielles consolidées à proximité.

Pourtant, <u>un</u> peu plus du quart (28%; 37 cas) obtient une cote de 5 ou 6, et un peu plus d'un sixième (17%; 22 cas) atteint une cote de 7 ou plus. Bien qu'aucun des 134 cas cartographiés et analysés n'obtienne une cote globale de 9, certains de ces cas comportent des conditions qui risquent de générer des conditions de cohabitation complexes entre les usages industrialo-portuaires et les milieux habités.

À titre comparatif, l'évaluation a résulté en une cote de 9 sur 9 au territoire d'ASLP en raison de ses secteurs résidentiels enclavés, alors que le secteur du terrain de RML obtient une cote de 7 sur 9 en raison de la distance spécifique entre ce site et les habitations voisines.

#### 5.2 Des médecins reconnaissent la légitimité de nos inquiétudes et de nos demandes

<u>5.2.1 Dre Claudel Pétrin – Desrosiers - Médecin de famille au CLSC Hochelaga-Maisonneuve et Présidente</u> de l'Association québécoise des médecins pour l'environnement (AQME)

10 novembre 2021 – Un Parc-Nature ou de l'asphalte?

« Plaidoyer pour une meilleure santé environnementale dans Mercier–Hochelaga-Maisonneuve » par Dre Claudel Pétrin-Desrosiers et vingt professionnel.le.s de la santé du CLSC Hochelaga-Maisonneuve

https://plus.lapresse.ca/screens/9f4f54fd-cbc6-454c-9c41-7d2d91b5e866 7C 0.html

« À Montréal, le fardeau des problèmes de santé environnementale est inégalement réparti sur le <u>territoire</u>. Depuis trop longtemps, les quartiers avec un plus haut degré de défavorisation socioéconomique, comme c'est le cas pour Hochelaga-Maisonneuve, enregistrent un plus grand déficit de verdure et un taux plus élevé d'îlots de chaleur.

Qu'on le dise clairement : cette combinaison est mortelle ....

Réduire les îlots de chaleur et protéger les espaces verts devraient donc s'imposer comme priorité pour tous les ordres de gouvernement. ...

C'est dans cette perspective que nous, médecins, infirmières et professionnels de la santé œuvrant dans le quartier de Hochelaga-Maisonneuve, souhaitons <u>exprimer notre appui à la Mobilisation 6600 Parc-Nature MHM dans sa lutte contre l'installation de l'une des plus grandes plateformes de transbordement de marchandises en Amérique du Nord et à sa volonté d'utiliser cet espace pour créer un parc-nature dont tous pourront profiter. »</u>

## 5.2.2 Dre Mylène Drouin – Directrice de la Direction Régionale de la Santé publique de Montréal 11 novembre 2021 - La santé publique de Montréal souhaite protéger les espaces verts de l'Est https://journalmetro.com/local/hochelaga-maisonneuve/2725280/la-sante-publique-de-montreal-

https://journalmetro.com/local/hochelaga-maisonneuve/2725280/la-sante-publique-de-montreal-souhaite-proteger-les-espaces-verts-de-lest

« La Direction régionale de la santé publique (DRSP) de Montréal a affirmé sur les réseaux sociaux qu'<u>il</u> faut préserver les espaces verts dans l'est de Montréal, dont le golf d'Anjou, le boisé Steinberg, le parc Morgan et le secteur Assomption Sud-Longue-Pointe. »

5.2.3 Mobilisation 6600 Parc-nature MHM, de l'AQME et de la Ville de Montréal réitèrent leur demande pour la tenue d'un BAPE

21 juin 2022 - Ray-Mont Logistiques: le recours à un BAPE de nouveau demandé.

https://journalmetro.com/local/hochelaga-maisonneuve/2849000/ray-mont-logistiques-recours-bape-nouveau-demande/

« La littérature scientifique est très claire à ce sujet: <u>les îlots de chaleur tuent des gens</u>, à chaque année, affirme-t-elle. Les impacts sanitaires de la création d'un îlot de chaleur par le projet de RML, de l'augmentation de la pollution atmosphérique inévitable avec l'augmentation du camionnage, <u>et les coûts en termes de vies humaines doivent impérativement être pris en considération</u> avant que le ministère donne son approbation au projet. »

« Du côté de la Ville de Montréal, on souhaite également que le projet soit soumis à un BAPE.

Rappelons que nous avons demandé au Gouvernement du Québec de tenir un BAPE pour ce projet, affirme l'attachée de presse au cabinet de la mairesse et du comité exécutif de Montréal, Alicia Dufour. Le gouvernement provincial et le BAPE ont un rôle important à jouer pour prévenir les nuisances et nous nous attendons à ce qu'ils le jouent dans ce dossier.»

#### 6. Le quartier Hochelaga-Maisonneuve uni avec Mobilisation Parc-Nature MHM et les députés

Le 18 mars 2022, un front commun est formé à travers le quartier pour dire « NON » à Ray-Mont Logistiques. Une conférence de presse est tenue pour la lecture publique de la « *Déclaration conjointe du quartier Hochelaga-Maisonneuve pour un développement à échelle humaine »*.

Il s'agit d'une collaboration entre Alexandre Leduc, député d'Hochelaga-Maisonneuve, Soraya Martinez Ferrada députée d'Hochelaga et Mobilisation 6600 Parc-nature MHM.

La déclaration est soutenue par des nombreux organismes du quartier et par environ 70 commerces locaux. L'évènement est aussi diffusé en direct sur les sites Facebook de trois initiateurs.

Lecture publique et conférence de presse

https://www.facebook.com/1180658112003544/videos/380509450293716 - durée 41 minutes ou au https://fb.watch/bQiMovFs0v/

Déclaration conjointe du quartier Hochelaga-Maisonneuve pour un développement à échelle humaine

Nous, soussigné.es, déclarons notre volonté de contribuer à tout développement économique qui sera respectueux de ses résident.e.s, de ses travailleur.e.s et qui répondra aux besoins du quartier tout en tenant compte de l'urgence climatique.

L'entreprise Ray-Mont Logistiques nous présente un projet de plateforme intermodale de transbordement de marchandises agricoles pour exportation qui implique à terme, des activités 24 heures par jour, 7 jours par semaine, l'entreposage de 10 000 conteneurs sur un terrain asphalté de 2.5 millions de pieds carrés, la livraison et le transbordement de 100 wagons de train et 1000 déplacements de camions par jour. Tout ça à une centaine de mètres de logements sociaux, d'un CHSLD et d'un quartier résidentiel. Les résident.e.s du quartier cohabitent depuis déjà longtemps avec les secteurs industriel, ferroviaire, autoroutier et portuaire. Or, les nuisances annoncées par l'entreprise (bruits, vibrations, poussières, pollution atmosphérique, lumineuse et visuelle, îlot de chaleur, vermine et parasites) s'ajouteront aux nuisances déjà existantes et contribueront à détériorer davantage la santé des résident.es du quartier. Plusieurs études démontrent à cet effet que les déterminants sociaux de la santé dans Hochelaga-Maisonneuve sont inférieurs à bien d'autres quartiers montréalais. L'espérance de vie y est d'ailleurs 9 ans plus courte que dans l'Ouest de l'île.

Le projet n'a même pas débuté qu'une poursuite historique de 373 millions de dollars envers la Ville de Montréal a été déposée. Ce faisant, c'est aussi notre communauté qu'on attaque. Un groupe de travail regroupant des citoyens, des employés de la Ville de Montréal et des représentants de l'entreprise a été mis sur pied pour trouver des mesures de mitigation des nuisances. Quatre citoyens sur six ont exprimé leur dissidence, dénonçant l'instrumentalisation du processus par l'entreprise pour dorer son image publique sans que des mesures concrètes et suffisantes de mitigation aient été proposées. Nous craignons que les relations déjà conflictuelles continuent de se détériorer à long terme.

Nous sommes contre ce type de développement économique: celui qui se fait au détriment de l'environnement, de la santé et de la qualité de vie des gens. De fait, ce projet écrase tout simplement les aspirations d'un quartier historiquement ouvrier qui désire protéger ses derniers espaces à haut potentiel écologique. C'est pourquoi nous désirons un développement économique à échelle humaine et qui réponde à l'urgence climatique. Nous désirons restaurer et protéger tous les milieux humides, espaces verts et boisés. Nous exigeons une meilleure justice environnementale. Parce que nous habitons ce quartier, parce que nous y travaillons, nous sommes les premiers partenaires d'un développement socialement acceptable.

Pour toutes ces raisons, nous sommes convaincus que le projet de Ray-Mont Logistiques ne correspond pas à notre vision de développement du quartier. Il est donc grand temps que tous les paliers de gouvernement, fédéral, provincial et municipal, s'assoient ensemble pour mettre fin à cette saga.







#### APPUIS À LA DÉCLARATION CONJOINTE DU QUARTIER HOCHELAGA-MAISONNEUVE CONTRE LE PROJET DE L'ENTREPRISE RAY-MONT LOGISTIQUES

NOM DU RESPONSABLE	NOM DE L'ORGANISME
Alexandre Leduc	Député d'Hochelaga-Maisonneuve
Soraya Martinez Ferrada	Députée d'Hochelaga
Anaïs Houde	Mobilisation 6600 Parc-Nature MHM
Dre Claudel Pétrin-Desrosiers	Présidente de l'Association québécoise des médecins pour l'environnement (AQME) (1) et médecin de famille au GMF du CLSC Hochelaga-Maisonneuve
Camille Goyette-Gingras	Coop des couturières (2)
Amira Beghdadi	La table de quartier Hochelaga-Maisonneuve (LTQHM) (3)
Martha Ortiz	Pavillon d'éducation communautaire (PEC) (4)
Fabienne Mathieu	Co-coordonnatrice La Marie Debout (5)
Manon Bonin	Directrice Carrefour Parenfants (65)
Jeannelle Bouffard	Comité des usagers de Lucille Teasdale (7)
Annie Raymond	Le service des Loisirs St-Clément
Violaine Paradis	Pastorale Sociale Centre-Sud / Hochelaga-Maisonneuve
Anne Montplaisir	Groupe écologiste Maisonneuve (GEM) du CEGEP Maisonneuve et les Étudiant.e.s du CEGEP Maisonneuve
Justine Pelletier	Présidente CA, CPE La Ruche
Marie-Claude Langlais	Directrice CPE Carrefour-installation Halte-Répit
Raphaëlle Beauregard	Librairie Le Renard Perché
Ariane Beaumont	La Shop Arhoma
Alyssane McKale	Café épicerie Sainte-Madeleine



Ray-Mont Logistics a l'appui de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, mais n'a pas l'appui des commerces locaux !

Hier, nous avons dévoilé une liste de commerçants, garderies et organismes qui ont signé pour un appui public à la mobilisation dans sa démarche pour un quartier vivant, prospère et en santé. Ils méritent d'être mentionnés.

Merci de contribuer à la vitalité du quartier.

Merci de votre appui 🖐

- Accès Escalade Montréal
- Anticafé Hochelaga-Maisonneuve
- Arhoma
- Atelier de Maçonnerie (4559 Ste-Catherine Est)
- Atomic Cafe
- Barbier Millouk (2003 De Chambly)
- Biscuiterie Oscar
- Brasserie Le Blind Pig
- Boucherie Beau-Bien
- Boutique LOVASI
- Bureau du Quartier (4715 Ste-Catherine Est)
- Carrefour Parenfants
- Catherine Gautier Locab (4575 Ste-Catherine Est)
- Chico Boutique d'animaux (Rue Ontario)
- Clinique Vétérinaire HoMa
- Coiffure Thérèse (2001 De Chambly)

Nathalie Simoneau	Chef et Propriétaire, Domaine des 15 lots, atelier boutique
David Deschênes	Co-fondateur, Le Bièrologue
Kevin Tinto	Propriétaire Flako Barbershop
Maxie Thériault	Gérante, Anticafé
Ismael Coly	Le Kartel Boutique & Barbershop
Doro Saiz et Cheikh Oumar Wagué	Co-fondateurs Smartlab Mtl
Gabrielle Spenard-Bernier	Coordinatrice, Mères au Front
Clélia Sève	Mères au front - Montréal
Estelle Grandbois-Bernard	Mères en colère Hochelaga
Daniel Chartier	Collectif en environnement Mercier-est
Marie-Hélène Deshaies	Table citoyenne Littoral-Est
Patricia Clermont	Regroupement des riverains de la rue Notre-Dame (RRNDHM)
François Plourde	Le sentier vert et bleu
Josée Turcotte	Ruelle verte Ste-Catherine
Patricia Clermont	Ruelle verte Sicard
	Ruelle verte Vimont
	Ruelle verte Bennett
	Ruelle verte Kahwà,tsire
	Ruelle verte Siclaire
Geneviève Brisebois	Présidente du CA, CPE La Vermouilleuse
Paul St-Pierre Plamondon	Chef du Parti Québécois Candidat Élections 2022 dans Bourget (Camille-Laurin)

- Commerces du Marché Maisonneuve
- » Boucherie Marché Maisonneuve
- » Fromagerie Marche Maisonneuve
- » Jardins Dauphinais
- » La Blandinerie Fleuriste
- » Boutique aux Champêtreries
- » Première Moisson marché Maisonneuve
- » Produits Marins
- Comptoir sushi a La Maison
- Coop Couturières Pop
- Dentisterie Hochelaga (4642 Rue Sainte-Catherine Est)
- Dépanneur Chez Claude (4761 Ontario Est)
- Dépanneur Tabagie Joie d'offrir (4743 Rue Sainte-Catherine Est)
- Dollar Ronald (4787 Rue Sainte-Catherine Est )
- Le Domaine des 15 lots
- État-Major
- Evasia
- Garage Sylvain Joubert
- Garage Yves Malo et fils Inc.
- Garderie Mes Premiers Amis (4901 Ste-Catherine Est)
- Garderie Petits Anges (4701 Ste-Catherine Est)
- Halte Répit Hochelaga-Maisonneuve
- Heirloom Pizza & Vin
- Horizon Roc Centre D'escalade

- Jato Marché local
- · Je Passe Partout, Services de soutien scolaire et familial
- · Jean-Coutu (4815 Rue Ontario Est)
- · Jean Coutu (Montréal 4484 rue Sainte-Catherine Est)
- · Joseph Ponton Costumes, Inc.
- KAMAI COIFFURE (4854 Ontario Est)
- · L'Espace Public Brasseurs de quartier
- La Boîte à Lunch (5648, rue Hochelaga)
- Lavigne Fleuriste de Quartier
- Lazv
- Le Bièrologue
- LeKartel Boutique & Barbershop
- · Aliments Merci
- · Les Distributions l'Escalier
- Les Habitations L'Escalier
- Librairie Le Renard perché
- Orléans épicerie de quartier
- · Prestige jeans
- Puti Depanneur (4900 Ontario Est)
- Recybora
- Restaurant Cabotins
- SainteMadeleine
- Salon barbier Flako barbershop (4846 Ontario Est)
- SDC Hochelaga (Représente plus de 300 commerçants dans Hochelaga-Maisonneuve)

- Smart Lab (4710 Rue Sainte-Catherine E)
- Transports Lacombe
- Valmont Hochelaga
- · Wolfgang Social Club
- · Yves Grenier Traiteur
- Zazou Ontario (3673 Ontario Est) »

Voir les statistiques Couverture de la publication : 6,7 k >

OSS 151 27 commentaires 16 partages

OSS J'adore Commenter ⇔ Partager

La Ville de Montréal et l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve ont refusé de se joindre à cette déclaration conjointe, à cause de la poursuite bâillon de 373 millions de \$.

La Ville annoncera, le 4 avril 2022, la création d'une table intergouvernementale, et d'une « task force » municipale. Tous ces acteurs doivent réviser le développement du territoire ASLP, « plus tôt que tard ». Nous n'entendrons plus beaucoup parler de ses groupes par la suite.

https://www.lapresse.ca/actualites/grand-montreal/2022-04-04/secteur-assomption-sud-longue-pointe/il-y-a-une-limite-a-ce-que-la-ville-peut-faire-seule.php

« Montréal réclame la création d'un groupe de travail conjoint, qui impliquerait Québec et Ottawa, pour acquérir davantage d'espaces verts et « préserver la qualité de vie » des résidants d'Assomption-Sud–Longue-Pointe, un secteur déjà largement industriel. »

« Il est grand temps que toutes les parties prenantes se réunissent afin de s'assurer que le développement d'Assomption-Sud-Longue-Pointe se fasse en tenant compte des besoins des résidants dans un contexte d'urgence climatique. » - Valérie Plante, mairesse de Montréal.

## 7. Une lutte pour la justice sociale et la justice environnementale - De grands organismes prennent la parole

#### 7.1 La Fondation David Suzuki

La Fondation David Suzuki lance une grande campagne sur la justice environnementale. Notre lutte est retenue pour illustrer la situation au Québec. Nous sommes un des cinq portraits présentés. Le rapport et une vidéo sont mis en ligne.

#### Fondation David Suzuki

12 septembre, à 10 h 05 ⋅ 🚱

Qu'est-ce qu'une injustice environnementale et comment pouvez-vous faire partie de la solution ?  $\stackrel{\leftarrow}{=}$ 

Les dégradations environnementales nuisent de manière disproportionnée aux communautés vulnérables, qui sont défavorisées, racisées, autochtones. Il peut s'agir par exemple de situations de surexposition aux impacts des changements climatiques ou encore à de multiples contaminants émis par des industries polluantes.

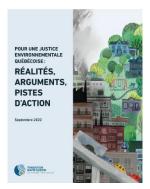
La campagne électorale est déclenchée. C'est votre chance de lutter pour la #JusticeEnvironnementale, angle mort dans la lutte aux changements climatiques. Passez à l'action et envoyez un message clair pour appeler les partis politiques en campagne à s'engager dès maintenant! #PolQC2022 #PolQC

https://bit.ly/3RLE0r8

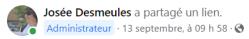
Illustration : Chloloula, Bédé et illustration



Vidéo: https://www.facebook.com/fondationdavidsuzuki/videos/1234912300619513



https://fr.davidsuzuki.org/publication-scientifique/rapport-pour-une-justice-environnementale-quebecoise-realites-arguments-pistes-daction/



"Les injustices environnementales mettent en lumière le fait que certaines communautés supportent un fardeau inéquitable et disproportionné de dommages et de risques environnementaux : par exemple, à cause d'industries polluantes installées à proximité de chez elles, ou encore parce qu'elles résident dans des îlots de chaleur..." - Léa llardo et Dre Claudel P-Desrosiers

...

Qui est victime d'injustice environnementale ? Depuis hier, c'est officiel, NOUS! La Fondation David Suzuki a publié un rapport hier et notre situation s'y retrouve. A partir de là, on fait quoi ? Valérie Plante, Pierre Lessard-Blais Alia Hassan-Cournol Sophie Mauzerolle Marie-Andrée Mauger Luc Rabouin ?

#### Le sud de #MHM est reconnu

- \* pour avoir trois secteurs figurant parmi les pires îlots de chaleur de l'île de Montréal = trop minéralisé + présence du Port de Montréal
- \* pour être les pires AU MONDE en terme de cohabitation industrielle/résidentielle (OMV, 2021)
- \* pour sa mauvaise qualité de l'air = trop de camions à cause du Port de Montréal, présence de grands axes routiers, trop de nuisances
- \* pour son manque d'espaces verts, son faible taux de canopée
- \* pour devenir l'hôte de la plus grande plateforme de transbordement de produits agricoles pour exportation en Amérique du Nord #raymontlogistiques
- \* pour devenir l'hôte du nouveau #ParcIndustrieldelaGrandePrairie de la Ville de Montréal incluant la construction de 2 routes

La même journée, Noovo présente une entrevue avec Cassandre Charbonneau-Jobin (Mobilisation 6600) et Léa Ilardo, auteure du rapport de la Fondation David Suzuki.

https://www.noovo.info/video/quand-linjustice-environnementale-reduit-lesperance-de-vie.html

Le 13 septembre 2022, le rapport de la Fondation David Suzuki est discuté dans l'Actualité.

« La Fondation David Suzuki réclame une meilleure justice environnementale »

https://lactualite.com/actualites/la-fondation-david-suzuki-reclame-une-meilleure-justice-environnementale/

« Les communautés défavorisées, qui font déjà face à différentes formes d'inégalités, doivent supporter un fardeau inéquitable et disproportionné de dommages et de risques environnementaux, ...

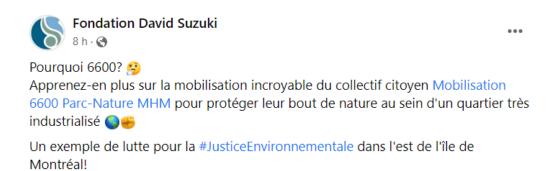
J'ai des patients qui me rappellent régulièrement l'importance d'avoir des espaces naturels de qualité et de proximité et ils ont l'impression de ne pas y avoir accès au même titre que les autres, et il y a beaucoup d'inquiétudes concernant certains projets comme celui de Ray-Mont Logistiques qui est une nuisance possible au niveau de la qualité de l'air, de la pollution sonore et de la perte d'espace collectif.» - Dre Claudel Pétrin-Desrosiers ...

« Le rapport soutient que si la présence d'industries polluantes laisse facilement entrevoir les risques pour la santé des populations qui vivent à proximité, « l'absence de végétation ou de climatisation constitue tout autant une menace pour la santé, notamment lors d'une vague de chaleur».

Le 29 septembre 2022, la Fondation David Suzuki met en ligne le portrait de la Mobilisation : « Sauver le terrain vague du bitume ».

https://fr.davidsuzuki.org/blogues/sauver-le-terrain-vague-du-bitume/

Pour lire leur portrait, c'est par ici 🕞 https://bit.ly/3Chi3uO



## 7.2 Cinq organismes experts demandent une Évaluation d'impacts sur la santé et nous devons le « Poumon Noir de Montréal »

Le 30 septembre 2022, une lettre d'opinion, dans leDevoir, co-signée par cinq experts en santé, santé publique et en environnement, pointe du doigt le développement territorial problématique du secteur Assomption-Sud-Longue-Pointe. Ils recommandent une planification intégrée du développement territorial et que la Ville de Montréal collabore avec la Direction régionale de la santé publique pour tenir une Évaluation d'impact sur la santé.

Les signataires sont : Thomas Bastien, directeur général de l'<u>Association pour la santé publique du Québec</u>, Claudel Pétrin-Desrosiers, médecin de famille dans Hochelaga-Maisonneuve et présidente de l'<u>Association québécoise des médecins pour l'environnement</u> (AQME), Cyril Frazao, directeur exécutif de <u>Nature Québec</u>, Sabaa Khan, directrice générale pour le Québec et l'Atlantique de la <u>Fondation David Suzuki</u> et Emmanuel Rondia, directeur général du <u>Conseil régional de l'environnement de Montréal</u>

« Protéger la santé de la population par une planification intégrée »

https://www.ledevoir.com/opinion/idees/760041/idees-proteger-la-sante-de-la-population-par-une-planification-integree

« Le quartier Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, l'un des plus populeux de la ville de Montréal, est déjà aux prises avec diverses problématiques, notamment sur les plans de la santé et de la qualité de vie, de la précarité financière pour plusieurs et du déficit historique en espaces verts. Le développement industriel prévu dans ce secteur ne doit pas venir exacerber la situation.

L'accès limité à la nature, le faible indice de canopée, les îlots de chaleur et les niveaux de bruits élevés sont des éléments qui font partie intégrante de la réalité des citoyens du secteur et qui contribuent, par le fait même, à la vulnérabilité des populations. D'ailleurs, il est estimé que l'espérance de vie des

résidents de certains quartiers de l'est de Montréal peut être <u>jusqu'à neuf ans inférieure à celle des</u> résidents de l'ouest de l'île.

... il existe une démarche structurée qui permet de documenter et d'anticiper les risques pour la santé associés aux projets et initiatives qui influencent l'aménagement du territoire : l'évaluation d'impact sur la santé (EIS). ...

L'aménagement du territoire étant l'un des déterminants qui influencent l'état de santé de la population, les décisions prises par la Ville à ce sujet sont cruciales pour la création et le maintien de milieux de vie sains et sécuritaires. ...

C'est pourquoi la Ville de Montréal devrait collaborer dès maintenant avec la Direction régionale de santé publique afin d'entamer une démarche d'ElS pour le secteur Assomption-Sud–Longue-Pointe. »

Dans la même édition, un article coup de poing est publié : « Le poumon noir de Montréal» inquiète les experts.

https://www.ledevoir.com/societe/sante/760185/developpements-industriels-le-poumon-noir-demontreal-inquiete-les-experts

- « Des médecins, des spécialistes de la santé publique et des environnementalistes exigent une évaluation d'impact sur la santé (EIS) dans le secteur Assomption Sud-Longue-Pointe, à Montréal. Selon eux, les habitants de ce quadrilatère jouxtant le port doivent être protégés de nouveaux projets industriels mettant à mal leur santé et leur qualité de vie.
- « Ce secteur, c'est le poumon noir de Montréal », dit Thomas Bastien, le directeur général de l'Association pour la santé publique du Québec, qui fait partie des signataires d'une requête officielle transmise la semaine dernière à la Direction régionale de santé publique (DRSP) de Montréal ainsi qu'à la Ville de Montréal. ...
- « On parle de développement économique, mais c'est aussi important de parler de développement sanitaire, de développement culturel, de développement social », explique la présidente de l'Association québécoise des médecins pour l'environnement (AQME), Claudel Pétrin-Desrosiers. ...
- « C'est un secteur qui, historiquement, a enduré un fardeau démesuré de pollution », souligne la D<sup>re</sup> Pétrin-Desrosiers. Une EIS offrirait aux décideurs de l'information « objective et scientifique », permettant d'éviter d'aggraver les inégalités socioenvironnementales qui affectent déjà la population, fait-elle valoir. »

## 7.3 Le Centre québécois du droit de l'environnement propose la tenue d'une Évaluation environnementale régionale

Le 7 octobre 2022, c'est au tour du <u>Centre québécois du droit de l'environnement</u> de proposer une Évaluation environnementale régionale pour le secteur ASLP.

« Évaluation environnementale régionale – Un outil dont on ne devrait pas se passer »

https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2022-10-07/evaluation-environnementale-regionale/unoutil-dont-on-ne-devrait-plus-se-passer.php

« Malgré tout, force est de constater qu'il y a un enjeu environnemental majeur dont la prise en compte demeure déficiente: les impacts cumulatifs des projets et activités réalisés sur notre territoire. ...

« Dans certaines régions, les projets industriels se multiplient et les effets cumulés de ceux-ci inquiètent la population puisque leur prise en compte semble échapper au processus décisionnel.

C'est notamment le cas du secteur L'Assomption-Sud-Longue-Pointe dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, alors que plusieurs projets y sont prévus. ...

Plusieurs solutions peuvent être proposées pour mieux considérer les impacts cumulatifs. À notre avis, la mise en place d'une évaluation environnementale régionale est l'option la plus prometteuse. »

#### 8. L'affrontement de deux visions du développement du territoire

Ce qui est clair, c'est que le territoire Assomption-Sud-Dickson fait l'objet de deux visions de développement territorial en totale opposition.



Friche de la Canadian Steel <u>Foundries</u> Octobre 2013 © François Plourde Renard Frak



Ray-Mont Logistique Avril 2022

Les citoyens des trois secteurs résidentiels sont conscients de l'environnement qui les entoure. Ils vivent dans trois des 10 pires îlots de chaleur de l'île de Montréal. Ils subissent les nuisances industrielles, routières et portuaires au quotidien. Ils en ont assez.

Ils souhaitent que les nuisances soient réduites et non seulement limitées au maximum. Ils rejettent cet aveu d'échec, ils refusent d'accepter cette augmentation constante des nuisances au gré de l'arrivée de nouveaux projets industriels.

Ils souhaitent vivre, eux aussi, dans le Montréal vert et résilient proposé par la mairesse, Mme Valérie Plante. Le taux de canopée famélique dans ASLP, 5% en 2015, ne pourra jamais atteindre la cible de 25% fixée par la ville en réindustrialisant ASLP. Les espaces naturels existants doivent tous être acquis et protégés. La Ville doit établir un partenariat avec les gouvernements du Québec et du Canada pour l'acquisition de tous les terrains privés du secteur et leurs conversions en mini-forêts urbaines, en îlots de fraicheur. Le développement doit être au profit des organismes locaux communautaires, sociaux, pour des commerces de proximité, pour du logement social et abordable, etc.

De son côté, La Ville utilise la proximité du Port de Montréal, la présence de grands axes routiers et du chemin de fer et d'autres arguments financiers pour justifier une vision industrielle du secteur. Elle parle de terrains contaminés, et de l'absence de contrôle foncier puisque les lots appartiennent à des propriétaires privés.

#### 8.1 L'écoquartier de Lachine-Est

Ces facteurs ne sont pourtant pas des obstacles pour le projet de développement d'un écoquartier à Lachine-Est.

« Lachine-Est - Le berceau industriel où on rêve d'un écoquartier »

https://www.lapresse.ca/actualites/grand-montreal/2022-09-27/lachine-est/le-berceau-industriel-ou-on-reve-d-un-ecoquartier.php

« L'essentiel de la décontamination reste à faire, et c'est presque une chance, lance, un brin ironique, Henri Chevalier, directeur général de la Corporation de développement économique communautaire de LaSalle-Lachine.

Cela laisse encore du temps « pour bien faire les choses », dit-il. Car comme l'explique M. Chevalier, il y a là « un patrimoine industriel à mettre en valeur » ...

Le fait que la Ville et l'arrondissement ne soient pas propriétaires des terrains – ils appartiennent à quatre promoteurs – ne pose pas problème aux yeux des élus. « On a les outils, les règlements d'urbanisme pour planifier le développement », fait observer M. Beaudry. » Responsable de l'urbanisme au conseil exécutif de Montréal.

Depuis 2015, les citoyens sont largement consultés et entendus, relève aussi Myriam Grondin, directrice de Concert'Action Lachine, qui regroupe une cinquantaine de membres (citoyens et organismes locaux confondus). « Ça ne s'était jamais vu, d'avoir autant la chance de donner notre opinion et qu'elle soit prise en compte. On a travaillé sur des plans, de concert avec des urbanistes. On sentait qu'on était entendus. ».

La question est simple, pourquoi est-ce que ce beau projet est réalisable dans l'ouest mais que dans l'est nous ne recevons que les projets gris et polluants ?

#### 8.2 L'influence du Service de développement économique

En 2016, une étude commandée par le Service du développement économique de la Ville de Montréal, fait clairement la démonstration que le développement territorial prévu dans ASLP est basé sur les indices de défavorisation des citoyens et la faible réticence sociale qu'ils offriront.

#### Positionnement économique pour le secteur de L'Assomption Sud/A-25

Renforcer la compétitivité de l'industrie du transport des marchandises et de la logistique par la consolidation et le développement de la zone industrialo-portuaire de l'est de Montréal

Service du développement économique Montréal

Août 2016

Dans le cadre de ce mandat, CAI a combiné différents types de données de sorte à arriver à sélectionner le type d'industrie qui maximiserait le plus la valeur économique des terrains du secteur de l'Assonation Sud.

La recherche s'est d'abord concentrée sur l'analyse du profil démographique et socioéconomique de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve (arrondissement où se trouve le site visé) de sorte à proposer une réponse capable d'offrir la meilleure solution pour la population locale.

Cette analyse a permis de retenir les observations suivantes concernant l'arrondissement:

- une faible scolarisation des individus (par rapport à la Ville de Montréal)
- · une importance du poids de l'industrie de la fabrication alimentaire
- un faible revenu moyen des individus (par rapport à la Ville de Montréal)

Ce choix est notamment conditionné par le fait qu'elles satisfassent l'ensemble des caractéristiques nécessaires pour avoir un avantage compétitif, soit :

- une interaction avec Le Port de Montréal
- · basée sur une main-d'œuvre abondante
- à forte valeur ajoutée
- · favorisant le transport maritime et ferroviaire
- · engendrant d'importantes externalités structurantes
- · à faible réticence sociale

#### 8.3 Les priorités de la Chambre de commerce du Montréal Métropolitain

En 2017, la Commission sur l'aménagement du territoire (Québec) tient une consultation publique sur le projet de loi 85 (implantation de pôles logistiques). Le 16 août, la députée d'Hochelaga-Maisonneuve, Mme Carole Poirier discute avec Michel Leblanc, PDG de la Chambre de commerce du Montréal Métropolitain sur le développement dans Assomption-Sud. Il affirme que s'il le faut, le CHSLD Grace Dart et ses résidents doivent être expropriés. Il priorise la prospérité des activités du Port de Montréal au bienêtre des humains vulnérables et sans défense.

https://www.facebook.com/550798960/videos/10155287378028961/

# 9. Une vision de développement et une règlementation qui ne s'améliorent pas avec le temps

#### 9.1 Le passé et le présent

La même vision est entretenue depuis des décennies. Jamais elle ne s'adapte aux besoins des citoyens, aux changements qui affectent l'humanité, aux risquent qui menacent la vie sur Terre. La vision se poursuit sans jamais s'améliorer. Du Pôle logistique de Gérald Tremblay, à la Cité de la Logistique de Denis Coderre, jusqu'à l'« Éco »parc industriel de la Grande Prairie de Valérie Plante.

La conclusion qui s'impose est qu'il n'y a jamais eu de véritables plans pour améliorer la vie de citoyens du secteur. Pour la Ville de Montréal et l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, le secteur Assomption-Sud-Dickson n'est destiné qu'à une seule vocation; il sera industriel et accueillera de grandes infrastructures routières.

La quête d'un mieux-être collectif pour les citoyens n'est pris en compte, l'efficacité du Port de Montréal et du transit de marchandises est une priorité. Malgré que les plan d'urbanisme de MHM en 2005 et que le document pour l'« Éco »parc industriel de la Grande Prairie reconnaissent le problème des nuisances et le manque d'espaces verts, aucun plan d'action n'est mis en place. Rien pour réduire les nuisances. Rien pour prévoir du développement qui répond aux besoins sociaux de l'arrondissement; pôle pour loger les organismes communautaires et sociaux, développement de logements sociaux et abordables, augmentation des services de proximité, autonomie alimentaire etc. Rien pour protéger les espaces verts existants. Et finalement absolument rien pour améliorer la santé des humains, ni la santé publique.

Plusieurs occasions ratées, nous amènent à une situation où le développement proposé, imposé, ne correspond pas aux défis climatiques et environnementaux mondiaux ni aux besoins des citoyens. Il n'y a <u>aucune acceptabilité sociale</u> à propos du projet de Ray-Mont Logistiques. La Ville ne peut pas, ne doit pas se retrancher derrière les revers juridiques. Elle a failli à la tâche de protéger la santé publique et l'environnement, elle a perdu le contrôle du développement territorial à trois reprises :

En 2005 où le plan d'urbanisme de MHM suggère de « Interdire l'industrie lourde et le commerce lourd dans le secteur Dickson. » (page 7) et tel que mentionné dans le document sur l'« Éco »parc industriel de la Grande Prairie : « La réglementation locale. Au cours des années, l'arrondissement a procédé à diverses modifications réglementaires pour assurer une meilleure cohabitation des activités industrielles avec le milieu environnant.

En 2007, l'arrondissement avait posé un premier geste en éliminant du zonage l'industrie lourde (I.5) lui préférant l'industrie moyenne (I.4), afin d'interdire les activités pouvant présenter un risque pour l'environnement (émanations, explosions, déversements toxiques, etc.) et éviter la propagation des nuisances sonores et atmosphériques sur les milieux riverains, et ce, en exigeant qu'elles soient confinées à l'intérieur des limites du terrain.

**En 2014**, l'arrondissement est allé plus loin en **interdisant l'entreposage extérieur** et l'industrie du tri et de la récupération sur tout terrain riverain d'une zone d'habitation. Cette mesure visait notamment à rehausser la qualité des aménagements extérieurs et à favoriser une occupation optimale des espaces, ces derniers étant souvent délaissés et mal entretenus. » (page 32)

Pourquoi est-ce que malgré ces changements, Ray-Mont Logistiques a-t-il pû acquérir la friche de la CSF et en faire une plateforme intermodale de transbordement ? Cet emplacement est à environ 100 mètres

d'un CHSLD et de deux coopératives d'habitation, qui sont eux-mêmes séparés que par une clôture d'une gare de triage ferroviaire? Les efforts règlementaires nécessaires pour prioriser l'amélioration de la santé publique et la qualité de l'environnement n'ont pas été correctement réalisés ?

Pour répondre à nos demandes incessantes de mettre en place des moyens pour mesurer et contrôler les nuisances que nous subissons, que nous subirons, l'arrondissement a récemment engagé un inspecteur pour le bruit. On nous dit que c'est une rareté à Montréal, seulement un seul autre arrondissement a un tel privilège. Le processus de plainte mis en place ne correspond aucunement aux besoins; appel au 311 qui fera cheminer la demande à l'arrondissement, qui a son tour soumettra la demande de service. Ouf! Horaire de travail de l'inspecteur; du lundi au vendredi de 8-9h00 à 16-17H00. Nous ne sommes pas pris au sérieux! La santé publique, la qualité de vie sont volontairement négligées!

La Ville de Montréal et l'arrondissement font le choix conscient de prioriser les entreprises et le développement économique au détriment du mieux-être des citoyens qui habitent déjà le secteur.

#### 9.2 Et qu'est-ce que la Ville de Montréal propose pour le secteur ASLP en 2050 ?

Sans grande surprise mais à regret, toujours un pôle logistique. Grâce à l'inflation verbale, il se décline maintenant ainsi : « La qualité des infrastructures de transport et la performance de la logistique urbaine soutiennent la compétitivité des entreprises montréalaise ».

Et la santé des humains qui résident dans Viauville, Guybourg et Haig-Beauclerk, comment se portera-t-elle ?





d'envergure. Toutes et tous s'y retrouvent.

- PLes transports collectifs sont performants et confortables. Ils permettent aux Montréalais et Montréalaise d'accéder aux pôles d'emplois et aux grands équipements collectifs. Ce réseau fait la fierté de Montréal et réduit les inéquités.
- La qualité des infrastructres de transport et la performance de la logistique urbaine soutiennent la compétitivité des entreprises montréalaise.

# 10. Des gains, oui il y en a, mais il faut faire beaucoup plus, il faut faire mieux et beaucoup plus vite

Le 20 octobre 2020, les citoyens gagnent une première manche. « La Ville de Montréal et le Ministère des Transports (MTQ) vont revoir leur projet de construction d'une boucle autoroutière reliant l'avenue Souligny et le boulevard de l'Assomption afin de limiter l'empiètement sur le Boisé Steinberg. »

« Une petite victoire pour les défenseurs du Boisé Steinberg »

https://journalmetro.com/local/hochelaga-maisonneuve/2538511/une-petite-victoire-pour-les-defenseurs-du-boise-steinberg/

Le 8 juin 2021, l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et le CIUSS de l'Ouest protège le Boisé Vimont à la suite des pressions exercées par Mobilisation 6600.

« Mobilisation 6600 est satisfaite du boisé, mais ne lâche pas Ray-Mont Logistiques »

https://journalmetro.com/local/mercier-anjou/2651595/mobilisation-6600-satisfaite-boise-mais-lache-pas-ray-mont-logistiques/

Le 24 octobre 2022, un petit gain, un pas de plus vers notre Parc-nature. Hydro-Québec et la Ville de Montréal annoncent qu'une portion du Boisé Steinberg sera préservée.

#### Communiqué de presse :

http://ville.montreal.qc.ca/portal/page? pageid=5798,42657625& dad=portal& schema=PORTAL&id=34686



C'est avec beaucoup de fierté que je vous écris cet après-midi pour vous parler de l'étape importante qu'on a franchie hier pour la préservation du Boisé Steinberg.

Celles et ceux qui suivent le dossier savent à quel point c'est une victoire qu'on attendait depuis longtemps!

Après plusieurs mois de travail, une entente a été conclue pour racheter une partie du boisé et en assurer la protection. La Ville de Montréal est ainsi devenue propriétaire d'une portion du boisé appartenant à Hydro-Québec, en échange d'un terrain au nord de la rue Hochelaga.

Je connais l'importance du Boisé Steinberg pour les citoyennes et les citoyens du quartier: c'est un lieu de rencontre pour les familles, de jeu pour les jeunes et les moins jeunes, mais surtout un espace vert dans un des secteurs de la ville qui en a le plus besoin.

Je tiens à remercier le travail du groupe Mobilisation 6600 Parc-Nature MHM qui milite sans relâche depuis des années. Ce gain est le vôtre! Je souhaite également remercier le soutien du Conseil régional de l'environnement de Montréal de l'Association québécoise des médecins pour l'environnement - AQME, et surtout mon concitoyen François Plourde - Renard frak, qui ne manque jamais une occasion de me pousser dans la bonne direction! Enfin, je salue la Ville de Montréal et Hydro-Québec, dont la collaboration exemplaire démontre les

bienfaits de travailler ensemble pour obtenir les résultats qu'on souhaite.

Je me réjouis qu'on prenne les moyens de protéger un espace vert d'une telle valeur. C'est un geste positif pour l'environnement mais surtout pour la qualité de vie des habitant-es du quartier!

: Mélanie Dusseault



## 11. Une lutte juste, légitime et reconnue

Le 30 novembre 2021, Mobilisation 6600 Parc-Nature MHM est au palmarès des personnes les plus influentes dans l'Est d'Est Média Montréal. L'honneur est partagé avec le Collectif en environnement de Mercier-Est.

https://estmediamontreal.com/top-10-des-personnalites-les-plus-influentes-dans-lest/

« Exception à la règle en début de palmarès cette année : la 10<sup>e</sup> position est accordée non pas à un individu, mais bien à deux organismes citoyens de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve qui ont, chacun à leur façon, soulevé les passions et intervenu activement dans des dossiers chauds et controversés dans l'est de Montréal. Ils ont défendu avec vigueur leurs points de vue, descendu dans la rue, et interpellé les élus de tous les paliers de gouvernement afin qu'ils prennent une position claire (ou pas) dans différents dossiers, surtout en ce qui concerne Ray-Mont Logistiques et le REM de l'est. Pour l'heure, on peut affirmer qu'ils méritent amplement d'intégrer le top 10 des influenceurs de l'est de Montréal cette année! »

Le 3 mai 2022, le Conseil régional en environnement de Montréal décerne son nouveau prix « Initiatives citoyennes » à Mobilisation 6600 Parc-Nature MHM. Notre lutte est juste et légitime, ce prix nous le confirme.



🍟 🎉 Le Conseil régional de l'environnement de Montréal remet le prix « Initiatives citoyennes » à

Mobilisation 6600 Parc-nature MHM à son @Gala 2022 !!!

Ce prix, il revient à chacun et chacune d'entre nous : à toutes les personnes qui ont, un jour ou l'autre, participé à une manifestation ou à un événement sur la friche, qui ont fabriqué des pancartes et des bannières, distribué des tracts, animé des kiosques d'information, qui ont participé aux instances de concertation et aux consultations publiques, qui ont écrit aux élu.e.s, posé des questions aux conseils municipal et d'arrondissement, fait signer nos pétitions, porté nos couleurs et discuté de notre lutte à leurs voisin.e.s, bref, à toutes les personnes qui se sont engagées dans la lutte contre Ray-Mont Logistiques et pour la protection des espaces verts et libres de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. À vous toutes et tous : merci et bravo !

Nous offrons un remerciement tout particulier à notre ami François Plourde Renard Frak, qui dès le début de la Mobilisation a « semé la graine » quant à l'importance de préserver tous les espaces verts de ce secteur.

Renard, ce prix c'est aussi le tien.

Ton travail titanesque a servi, sert et servira encore longtemps. Merci de tout cœur!

Cette reconnaissance du CRE-Montréal nous fait chaud au coeur. Nous continuerons à nous rassembler, à habiter les lieux que nous défendons, et à porter notre vision et nos revendications dans tous les espaces publics et politiques, jusqu'à ce que Ray-Mont Logistiques quitte le quartier et que nous nous retrouvions sur la friche pour admirer la floraison de notre merveilleux Parc

#résisteretfleurir #DehorsRayMontLogistiques #JusticeEnvironnementale #cremtl #MTL

Sur la photo : Josée Desmeules et Elisabeth Greene, militantes de la mobilisation, recevant le prix Initiatives citoyennes.



# 12. « Prescri-Nature », la solution mise de l'avant par l'Association québécoise des médecins pour l'environnement et Dre Claudel Pétrin-Desrosiers

« Prescri-Nature est le premier programme québécois de prescriptions d'exposition à la nature basé sur des données probantes. Il vise à établir l'exposition à la nature comme un nouveau pilier de la santé, aux côtés d'un régime alimentaire sain, du sommeil et de l'exercice physique. »

https://www.prescri-nature.ca/

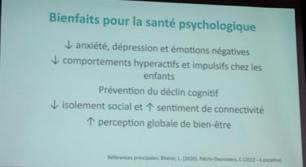
Selon Dre Pétrin-Desrosiers, aucune pilule ne peut offrir autant d'effets bénéfiques que le contact régulier avec la nature. D'où l'importance d'avoir un espace vert de qualité et accessible à moins de 300 mètres de la maison.

Photos tirées de la présentation de Dre Pétrin-Desrosiers « La nature dans nos milieux de vie, une alliée inestimable pour la santé physique et mentale » au colloque présenté le 25 octobre 2022.









L'environnement dans lequel on vit est responsable à 70% de notre condition physique et médicale. Les médecins ne peuvent agir que sur le 30% restants.

Les frais pour le système de santé, tous les coûts sociaux doivent être comptabilisés et faire partie de l'évaluation financière des projets proposés. Les salaires versés, le nombre d'emplois, ne doivent pas être

les données qui dominent la prise de décisions. Les impacts de tous les nouveaux projets perdureront endant des décennies. Quels seront les coûts environnementaux, médicaux et sociaux ? Ils doivent être quantifiés pour prendre des décisions éclairées.

C'est cette solution, un espace vert accessible, qui doit être implanter immédiatement pour assurer un avenir meilleur, plus sain, plus vert aux citoyens des trois quartiers résidentiels du secteur Assomption-Sud-Longue-Pointe.

Le verdissement, la réduction des nuisances d'abord. Après on fera du développement économique socialement responsable, équitable et acceptable.

### 13. Les demandes

Au nom de la justice environnementale et de justice sociale, nous demandons :

- Un moratoire sur tous les projets et travaux prévus dans le secteur sud de l'arrondissement incluant:
  - La plateforme intermodale de Ray-Mont Logistiques, travaux de réhabilitation, de construction et autres
  - Le prolongement de la rue Souligny et du boulevard Assomption
- Un moratoire sur tous autres projets qui menacent de destruction des espaces verts, des milieux humides ou des friches industrielles dans l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve
- L'établissement d'une liste de tous les espaces verts, milieux humides et friches industrielles existants dans l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.
- Un plan clair, précis, détaillé et un échéancier pour assurer la protection de tous les espaces verts, milieux humides et friches industrielles existants dans l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. En débutant par :
  - o Le 2/3 non-protégé du Boisé Steinberg
  - o La friche ferroviaire de Viauville (gare de triage Longue-Pointe du CN)
  - Le boisé Grace Dart
  - La friche industrielle Dubo
  - o Le boisé Beni-Hana
  - Le boisé l'Assomption
  - Le lot 6 254 912 appartenant à la Ville de Montréal, localisé en bordure du Boisé Steinberg
- Un plan pour la relocalisation du projet de Ray-Mont Logistiques.
  - Suggestion: La compagnie Imperial Oil Esso a récemment mise en vente un terrain de 14 millions de pieds carrés dans l'Est de Montréal. Ce terrain est également à proximité du Port de Montréal et est desservi par la même ligne ferroviaire du CN qui se termine à la gare de triage Longue-Pointe.
- Un plan clair, précis, détaillé et un échéancier pour la mise en place des recommandations 1 et 2 du rapport de l'OCPM sur « Vision de développement économique et urbain du secteur Assomption Sud-Longue-Pointe » déposé en septembre 2019.
  - <u>Recommandation #1</u> Afin d'améliorer la qualité de vie des résidents et riverains du secteur et de regagner leur confiance, la commission recommande d'agir dès maintenant pour réduire les nuisances actuelles, avant même la mise en place du projet d'Écoparc industriel.
  - <u>Recommandation #2</u> La commission recommande que le projet d'Écoparc se donne comme objectif à long terme de réduire et non pas seulement de limiter les nuisances, sur tout le territoire de l'Assomption Sud—Longue-Pointe.

- Le début des discussions avec les différentes parties prenantes pour la création d'un corridor vert sur la friche ferroviaire Viauville afin de créer un lien vers le secteur Espace pour la Vie de la Ville de Montréal.
- Le début des discussions avec le gouvernement fédéral et le ministre de l'Environnement et du changement climatique du Canada, M. Steven Guilbeault, pour établir un parc urbain sur le territoire Assomption-Sud-Dickson.
- La tenue d'études rigoureuses et complètes telle que
  - Évaluation d'impact sur la santé
  - o Évaluation environnementale régionale
  - Étude d'impact psychosocial
  - Quantification et cartographie des nuisances présentes
  - Quantification et cartographies des nuisances du Port de Montréal
  - Quantification et cartographie des nuisances anticipées qui seront ajoutées par les projets d'infrastructures routières prévues (prolongement de la rue Souligny, prolongement du boulevard Assomption-Sud, mise en service du viaduc Notre-Dame du Port de Montréal, camionnage prévu par l'implantation de Ray-Mont Logistiques etc.)
  - Évaluation des coûts pour le système de la santé pour traiter les effets des nuisances générés par les projets prévus.
- Études de faisabilité pour la réalisation du Parc-Nature MHM
  - Tenue d'ateliers de co-création, de charrettes en aménagement / architecture du paysage
    urhain etc.
  - Implantation de serres pour agriculture urbaine, partenariat avec la Cuisine Collective Hochelaga-Maisonneuve
  - Projets de phytoremédiation etc....
- Élaboration d'une stratégie d'acquisition de terrains
  - Estimation des coûts d'acquisition

Cette liste n'est pas exhaustive et est à parfaire. La création d'une table intergouvernementale et intersectorielle est essentielle à l'élaboration d'une structure de financement par exemple.

## 14. Conclusion

Comme déjà mentionné, il y a clairement un affrontement, un choc, entre deux visions du développement pour le territoire Assomption-Sud-Dickson. La question est pourtant simple, quel projet répond le mieux aux défis que sont :

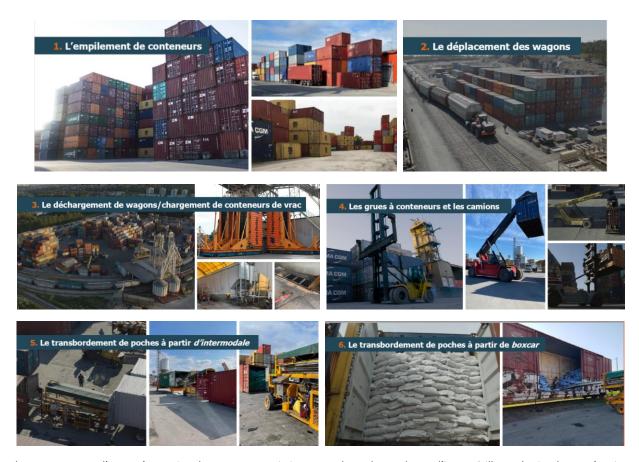
- La protection / restauration des espaces verts et milieux humides existants
- Rendre la nature accessible en ville
- La lutte contre les changements climatiques
- La réduction des émissions de GES
- La réduction de l'utilisation de l'auto solo et du camionnage
- Le transfert des habitudes de déplacement vers la mobilité active
- L'adaptation des milieux de vies pour les rendre plus résilients
- La transformation des milieux de vies pour les rendre plus agréables et conviviaux et où les choix prioriseront les effets bénéfiques sur la santé individuelle et la santé publique
- L'autonomie alimentaire
- La consommation locale
- L'amélioration de la qualité de vie dans les secteurs vulnérables, déjà trop pollué, trop chaud, trop minéralisé

### 14.1 À quoi ressemblera le site Assomption-Sud-Dickson dans quelques années ?



#### 14.1.1 La vision industrielle proposée par Ray-Mont Logistiques

Celle soutenue par le plan d'urbanisme de la Ville de Montréal, le Service de développement économique, le Port de Montréal, les Chambres de commerce et le secteur du transport et de la logistique. Celle qui ne créera qu'environ 200 emplois (directs et indirects) sur un terrain de 2.5 millions de pieds carrés.



Photos provenant d'une présentation de Ray-Mont Logistiques. La photo de gauche sur l'image 3 illustre le site de RML à Pointe St-Charles à Montréal. Le développement prévu sur le site Assomption-Sud sera 5 fois plus grand en superficie et permettra une augmentation du volume de marchandises manipulées de 10 à 15 fois plus grand.

Celle qui requiert de construire à environ 400 mètres du quartier Viauville une nouvelle infrastructure routière qui accueillera 48 000 véhicules par jour en plus de la circulation de 44 000 véhicules par jour sur la rue Notre-Dame.

# 14.1.2 La vision socialement et environnementalement juste proposée par la Mobilisation 6600 Parc-nature MHM

Celle appuyée par les élus montréalais, tous les candidats locaux aux élections fédérales de septembre 2021 et aux élections municipales de novembre 2021, par Gabriel Nadeau-Dubois de Québec Solidaire,

par Paul St-Pierre-Plamondon du Parti Québécois, par la population, par nos députés provincial, Alexandre Leduc, et fédéral, Soraya Martinez-Ferrada, par le quartier Hochelaga-Maisonneuve. Celle soutenue par la Fondation David Suzuki, Nature Québec, l'Association des médecins pour l'environnement, l'Association pour la santé publique du Québec, le Conseil régional en environnement de Montréal, le Centre québécois du droit en environnement, la Société de développement commercial Hochelaga-Maisonneuve et la Société de développement communautaire Action Gardien, la Fondation Rivières, Mères au Front, la Coalition Climat de Montréal, le Front commun pour la transition énergétique, la Coalition étudiante pour un virage environnemental et social (CEVES), la Table citoyenne du Littoral-Est (ville de Québec) et la Société de développement commercial Hochelaga-Maisonneuve.

Notre vision, « c'est cet immense terrain que nous parcourons chaque jour dans nos promenades, celui qui nous amène les fleurs et les oiseaux, les rencontres et les amitiés.

Le Parc nature c'est aussi un projet, en fait, c'est le meilleur projet possible pour Mercier-Hochelaga-Maisonneuve (Montréal) :

- C'est un projet de réduction des nuisances actuelles, comme le recommande la Direction régionale de la santé publique;
- C'est un projet d'îlot de fraîcheur dans un des secteurs les plus minéralisé de Montréal;
- C'est un projet d'innovation sociale et d'agriculture urbaine pour une autonomie alimentaire du secteur, un projet de recherche et de développement d'expertise en bioremédiation;
- C'est un projet de mobilité active, de désenclavement des quartiers;
- C'est un projet humain, vivant, et réaliste dans le contexte de la crise environnementale actuelle, un projet porteur de justice sociale et environnementale. »

- Estelle Grandbois-Bernard









